



INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
IFDD

**TERMES DE REFERENCES
POUR LE RECRUTEMENT DE
CONSULTANTS POUR LE
PROGRAMME D'APPUI À LA
PLANIFICATION AUX
ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES
(READINESS)-HAITI**

Titre du projet : Renforcement de la capacité de l'AND pour un plus grand leadership sur l'adaptation aux changements climatiques en Haïti

Entité de mise en œuvre : Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD)

Type de contrat : Consultation individuelle et bureau d'étude

Date de publication de l'appel : 17 janvier 2023

Date limite de soumission des candidatures : 17 h 00 (TU – 5) : 6 février 2023

Publication des résultats : 20 février 2023

1. Sigles et acronymes

AND :	Autorité Nationale Désignée
CCCC :	Centre de la Communauté des Caraïbes sur les Changements Climatiques
CCNUCC :	Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDB :	Banque de Développement des Caraïbes
CDEMA :	Agence caribéenne de gestion des situations de catastrophe (Caribbean Disaster Emergency Management Agency)
CN :	Note conceptuelle (Concept Note)
DP :	Entité de mise en œuvre de prestation (Delivery Partner)
EA :	Entité Accréditée
EE :	Entité d'Exécution
FP :	Proposition complète (Full Proposal)
FVC :	Fonds Vert pour le Climat (Green Climate Fund)
GTET :	Groupes de Travail d'Experts Techniques
IDH :	Indice de Développement Humain
IFDD :	Institut de la Francophonie pour le Développement Durable
IICA :	Institut Interaméricain de Coopération pour l'Agriculture
ODD :	Objectifs de Développement Durable
OIF :	Organisation Internationale de la Francophonie
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
PEID :	Petits États Insulaires en Développement
PMA :	Pays les Moins Avancés
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPF :	Mécanisme de préparation des projets (Project Preparation Facility)
PTBA :	Plan de Travail et Budget Annuel
SAP :	Processus d'approbation simplifié (Simplified Approval Process)
TDR :	Termes De Référence
TU :	Temps Universel

2. Brève description de l'entité de mise en œuvre

L'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), est né en 1988 de la volonté des chefs d'État et de gouvernement des pays francophones de conduire une action concertée visant le développement du secteur de l'énergie dans les pays membres.

En 1996 cette action a été élargie à l'environnement. Puis en 2013, à la suite de la Conférence de Rio+20, il prend la dénomination d'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD).

À Québec depuis 1988, l'IFDD œuvre à la coopération au service de la transition énergétique, de l'environnement et du développement durable, dans ses 88 États et gouvernements membres de la Francophonie. L'Institut met à disposition son expertise, son accompagnement, ses formations et ses outils pour les organisations, les décideurs politiques, et les collectivités locales qui souhaitent intégrer le développement durable et la transition écologique et énergétique dans leurs stratégies, planification et projets. Face à plusieurs barrières, y compris linguistiques dont font face les pays francophones dans leur effort visant à accéder à la finance climat, l'Institut œuvre à alléger les modalités et les procédures d'accès à la finance climatique des pays en développement francophones connues pour leur complexité.

A cet effet, en 2017, IFDD a été accrédité comme observateur auprès du Fonds vert pour le climat (FVC) et est devenu officiellement en 2019 un de ses partenaires de mise en œuvre. Ce titre lui donne le mandat d'appuyer les pays en développement francophones à travers le renforcement de leurs capacités institutionnelles et humaines dans le cadre du Programme d'Appui à la Planification aux Activités Préparatoires (Readiness).

3. Contexte

La République d'Haïti est confrontée à de grands défis résultant de faibles taux de croissance économique, de troubles politiques continus, de faibles capacités institutionnelles, de l'absence d'un mécanisme de coordination centralisé et de cadres réglementaires limités. En outre, Haïti reste parmi les pays les plus pauvres et les plus inégalitaires du monde, se classant 163^e sur 187 pays suivant l'indice de développement humain (IDH).

Le programme de pays du Fonds vert pour le climat (FVC) d'Haïti indique qu'il n'existe que peu ou pas de vision globale du développement local qui impliquerait les acteurs nationaux et locaux et la communauté internationale ou briserait le cercle vicieux qui lie la vulnérabilité socioéconomique à la vulnérabilité écologique et aux catastrophes naturelles. Il souligne également que la faiblesse des capacités institutionnelles comprend des questions liées aux outils de collecte et d'analyse des données, aux systèmes de suivi et d'évaluation, à l'identification des lacunes et des leçons apprises pour renforcer les capacités institutionnelles clés. En outre, les femmes ne sont pas suffisamment représentées à tous les niveaux de gouvernance. Et ce, malgré le quota de 30 % de participation des femmes à tous les niveaux de la fonction publique, tel qu'énoncé dans la Constitution amendée adoptée en 2012. Les problèmes liés au genre et l'absence d'égalité restent répandues, compte tenu du fait que les mécanismes nationaux d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ont peu d'attention.

Malgré les efforts nationaux et internationaux pour financer les interventions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique en Haïti, le pays est confronté à des obstacles fondamentaux en matière de capacités techniques et financières. La majeure partie de l'aide reçue est destinée à l'aide humanitaire d'urgence en raison de la grande sensibilité du pays aux phénomènes météorologiques extrêmes. Un manque important de capacités techniques et méthodologiques entrave le processus de gestion, de mise en œuvre et de suivi adéquats de ces fonds par les institutions locales, en particulier celles du FVC, ce qui se traduit par une forte dépendance à l'égard des partenaires internationaux de développement.

Afin de remédier à cette lacune, la République d'Haïti a sollicité l'appui du FVC. C'est dans ce cadre que l'IFDD lance le présent appel de recrutement des consultants nationaux et internationaux et des bureaux d'étude.

4. Postes de consultance

Les postes de consultance à pourvoir sont :

- Consultant national, coordonnateur de projet
- Consultant international spécialisé en finance climatique
- Consultant national spécialisé en engagement des parties prenantes et en facilitation des changements climatiques
- Bureau d'étude spécialisé en finances, gestion et analyses juridiques
- Bureau d'étude spécialisé en finance climatique du FVC et élaboration de projets climat.

4.1. Poste du consultant national, Coordonnateur de projet

4.1.1. Objectif de la mission

La mission vise à s'assurer que tout le personnel de projet maintient un niveau élevé de transparence, de responsabilité et de responsabilisation en matière de suivi et d'évaluation et à rendre compte des résultats de la mise en œuvre des subventions de préparation.

4.1.2. Livrables

- Documents du plan de travail et budget annuel (PTBA).
- Rapport trimestriel, rapport d'avancement et rapports de mission.
- Draft des protocoles d'accords, de spécifications techniques ou de termes de référence (TDR) de recrutement ou d'atelier nécessaires pour la mise en œuvre de l'état de préparation.
- Tous autres documents nécessaires pour la mise en œuvre de l'état de préparation.

4.1.3. Tâches

- Superviser la mise en œuvre du présent Programme d'Appui à la Planification aux Activités Préparatoires (Readiness) ;
- Élaborer les rapports trimestriels, rapports d'avancement et rapports de mission ;
- Élaborer les drafts de protocoles d'accords, de spécifications techniques ou de termes de références (TDR) de recrutement ou d'atelier nécessaires pour la mise en œuvre de l'état de préparation ;
- Appuyer la préparation des sessions de formation, à l'organisation des ateliers de validation ;
- Contribuer à l'élaboration d'un guide pour activer un mécanisme de coordination simple mais viable pour l'Autorité Nationale Désignée (AND) ;
- Faciliter l'élaboration de la ligne directrice standardisée pour la convocation des réunions de coordination trimestrielles et un ensemble de modèles de rapport pour les réunions de coordination trimestrielles en tirant parti des retours avec des considérations de genre pour l'intégration dans les opérations de l'AND afin d'assurer la durabilité des réunions de coordination après la mise en œuvre de cette demande de préparation ;
- Appuyer l'élaboration des stratégies de communication sur les changements climatiques et de consultation des parties prenantes sensibles au genre afin

d'améliorer l'engagement des parties prenantes dans les régions éloignées d'Haïti.

- Appuyer les bureaux d'études recrutés dans l'exécution de leurs tâches (élaboration des notes conceptuelles, soumission du Mécanisme de préparation des projets (PPF) au FVC, vérification de la prise en compte des commentaires du FVC jusqu'à l'approbation du PPF).
- Contribuer à toutes autres tâches qui lui seront assignées.

4.1.4. Durée de la mission

Signature du contrat : 1 semaine après la sélection du consultant.

Date de début : A compter de la date de signature du contrat dû à un service de conseil

Niveau d'effort requis : 65 jours

Durée de validité de contrat : 12 mois. Renouvelable

4.1.5. Compétences et aptitudes requises

- Master ou diplôme d'études supérieures dans les domaines liés à l'économie, aux affaires ou à la finance climatique, la politique environnementale, sciences de l'environnement ou planification et évaluation environnementales ;
- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle en Haïti sur l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de changement climatique dans des secteurs sensibles au climat ;
- Expérience avérée dans la coordination et la gestion de projets impliquant des consultants internationaux et nationaux ;
- Démontrer une solide compréhension du financement climatique en Haïti ;
- Démontrer une bonne compréhension de la politique gouvernementale et de la formulation et de la mise en œuvre de la stratégie aux niveaux national et local
- Excellentes capacités de leadership et de facilitation ;
- Démontrer une bonne connaissance du FVC et du financement climatique ;

- Une connaissance avérée du processus de négociation de la CCNUCC, en particulier dans les domaines liés au financement climatique, est un atout
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- Avoir une bonne connaissance des nouvelles technologies de l'information et une maîtrise des logiciels bureautiques (traitement de texte, messagerie et Internet) ;
- Avoir une bonne connaissance des méthodes et outils de traitement des données et de production d'informations.

4.2. Poste du consultant international spécialisé en finance climatique

4.2.1. Objectif de la mission

La mission vise à renforcer la capacité opérationnelle et le mécanisme de coordination de l'AND haïtienne afin de faciliter l'engagement des diverses parties prenantes et de mener à bien leur mandat d'alignement des investissements du FVC aux politiques et priorités nationales d'Haïti.

De façon spécifique, il s'agira de :

- mettre à jour et améliorer la procédure de non-objection d'Haïti ;
- améliorer et renforcer les capacités du groupe de travail technique haïtien composé de représentants des ministères, des agences gouvernementales, des organisations de la société civile, des petites et moyennes entreprises (PME) sectorielles, des gouvernements infranationaux et des autorités locales pour la priorisation et l'origination des projets, ainsi que pour l'évaluation des propositions de financement
- former les entités accréditées (EA), les entités exécutives (EE), les entités de mise en œuvre de prestation (DP) et d'autres organisations pertinentes à avoir une compréhension de la procédure de non-objection.

4.2.2. Livrables attendus

- Guide et manuel opérationnel finalisés sur le mécanisme de coordination de l'AND, y compris les considérations relatives au genre.
- Termes de référence validés de la formation indiquant (i) les besoins et les objectifs, (ii) les résultats, et (iii) les tâches/activités prévues.
- Évaluation des besoins en formation.
- Matériel de formation distribué pendant la session de formation.
- Rapport de formation finalisé comprenant une liste des participants montrant une représentation équilibrée des parties prenantes (genre et groupes de parties prenantes avec un accent sur la société civile et le secteur privé), y compris les commentaires sur les lignes directrices et le document de mandat.
- Évaluation post-formation basée sur l'évaluation par les participants de la formation et des domaines d'amélioration.
- Rapport de suivi des communications (courriels) avec les ressources partagées avec tous les participants et l'information pour répondre aux commentaires des consultations.
- Rapports de réunion trimestrielle de coordination avec des données désagrégées suivant le genre.

- Rapport de consultation élaboré et diffusé auprès des participants pour mesurer la rigueur du processus consultatif, des recommandations d'amélioration et avec des données désagrégées suivant le genre.
- Liste validée/approuvée des parties prenantes sélectionnées et processus documenté pour l'examen des documents de procédure de non-objection.
- Rapport final des entretiens avec les parties prenantes, y compris les lacunes et les recommandations pour combler les lacunes et relever les défis du groupe de travail technique.
- Finalisation des lignes directrices et du document de mandat tenant compte du genre à l'intention des groupes de travail d'experts techniques.
- Enquête administrée pour recueillir des données et des intrants pour l'élaboration de projets, l'établissement de priorités et l'outil d'évaluation et le produit de connaissances.
- Procédure de non-objection mise à jour et validée.
- Rapport de consultation complétée pour recueillir des commentaires sur l'adhésion des entités dans le nouveau principe de non-objection.

4.2.3. Tâches

- Élaborer un manuel opérationnel pour accroître l'efficacité des systèmes financiers, administratifs et opérationnels en tirant parti des conclusions et des recommandations des diagnostics des systèmes institutionnels ;
- Évaluer les besoins de formation pour la gestion financière et de programme ; Normes fiduciaires, conformité et approvisionnement en tirant parti de la liste des recommandations et du plan d'action ;
- Organiser une formation équilibrée en genre de 5 jours entre 25 personnes de l'AND axée sur la gestion financière et de programme ; normes fiduciaires, conformité et approvisionnement en tirant parti de la liste des recommandations et du plan d'action ;
- Organiser une formation pratique équilibrée en genre du GTET (25 personnes) sur les critères d'investissement du FVC,
- Organiser un atelier pour sélectionner sur la base d'une approche sensible au genre, les principaux membres des parties prenantes (10 participants) pour mener des cycles d'examen de la réunion post-consultation sur la procédure de non-objection.
- Organiser une réunion de consultation sensible au genre de 20 participants avec des entités d'exécution, des ministères et organismes sectoriels

concernés, des membres de la société civile et des acteurs du secteur privé pour recueillir des commentaires et discuter des lacunes et des lacunes actuelles de la procédure de non-approbation en Haïti¹;

- Mettre à jour la procédure de non-objection en fonction des commentaires des parties prenantes et des résolutions des réunions de consultation avec des cycles d'examen constants de la part des principales parties prenantes sélectionnées ;
- Élaborer et définir des modalités de fonctionnement et un plan de travail clairs pour les groupes de travail d'experts techniques (GTET) avec des mises à jour semestrielles des priorités, des termes de référence et de la portée des travaux ;
- Établir des liens entre la justification/l'information climatique et l'analyse coûts-avantages pour hiérarchiser les projets d'adaptation et d'atténuation par le biais d'un cycle d'idées de projets de création afin d'évaluer les propositions de projet.

4.2.4. Durée de la mission

Signature du contrat :	1 semaine après la sélection du consultant.
Date de début :	A compter de la date de signature du contrat dû à un service de conseil
Niveau d'effort requis :	60 jours
Durée de validité de contrat :	9 mois. La durée peut être étendue sans frais additionnels pour la finalisation des livrables

4.2.5. Compétences et aptitudes requises

- Maîtrise en économie, finance, développement / relations internationales, sciences de l'environnement ou dans une discipline connexe ;

¹ Centre de la Communauté des Caraïbes sur les changements climatiques (CCCC), Agence caribéenne de gestion des situations de catastrophe (CDEMA), Banque de développement des Caraïbes (CDB), Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), Institut de la francophonie pour le développement durable (IFDD), PNUD et Organisation mondiale de la santé (OMS).

- Cinq (5) ans au minimum d'expériences avérées liées au développement du changement climatique, au financement et à l'élaboration de plans et stratégies nationaux ;
- Cinq (5) ans au minimum d'expériences dans l'amélioration de l'efficacité des systèmes financiers, administratifs et opérationnels et des besoins de formation pour la gestion financière et de programme, les normes fiduciaires, la conformité et l'effet de levier en matière d'approvisionnement ;
- Au moins 5 ans d'expérience avec les cadres stratégiques nationaux et / ou l'élaboration de documents connexes, le suivi institutionnel, l'évaluation de la performance, l'engagement des parties prenantes, la facilitation de groupes et la gestion de réunions et la rédaction technique ;
- Minimum de 5 ans d'expérience dans les projets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ;
- Compréhension approfondie des enjeux du financement climatique à l'échelle internationale et régionale ;
- Connaissance avérée des politiques d'investissement et des modalités opérationnelles du FVC pour faciliter un processus plus rapide.
- Compétences et aptitudes en financement climatique ;
- Expérience avérée des critères d'investissement du FVC, y compris l'élaboration de notes conceptuelles de projet / propositions de financement pour le FVC et d'autres organismes donateurs ;
- Connaissance et engagement avec les cadres stratégiques nationaux et / ou l'élaboration de documents connexes, la production de documents et matériels techniques, y compris des notes d'orientation ;
- Compréhension démontrée des questions relatives à l'équité genre, à la participation du public à la gestion de l'environnement et aux impacts différenciés des projets sur les minorités ethniques ;
- Expérience de travail avec plusieurs parties prenantes.
- Expérience de travail avec un échantillon représentatif de parties prenantes, y compris des hauts fonctionnaires dans les petits États insulaires en développement (PEID) et pays moins avancé (PMA), les gouvernements et organisations donateurs et les organisations régionales ;
- Au moins 5 ans d'expérience dans le domaine pertinent du suivi et de l'évaluation et des politiques, plans, interventions et investissements liés au suivi et à l'adaptation en Haïti ;

- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle en Haïti en l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de changement climatique dans des secteurs sensibles au climat.

4.3. Poste du consultant national spécialisé en mobilisation des parties prenantes et en facilitation des changements climatiques

4.3.1. Objectif de la mission

La mission vise à développer un processus efficace d'engagement des parties prenantes sensibles au genre afin de renforcer les capacités des parties prenantes dans les zones reculées. Elle vise également l'élaboration des directives standardisées et un ensemble de modèles de rapport pour la convocation et l'élaboration des rapports des réunions trimestrielles de coordination et à organiser une réunion de consultation des parties prenantes pour recueillir des commentaires sur les nouvelles modalités opérationnelles et les possibilités de renforcer la coordination des parties prenantes.

4.3.2. Livrables attendus

- Stratégies de communication sur les changements climatiques et des parties prenantes sensibles au genre pour les régions éloignées d'Haïti finalisées.
- Produits de connaissance (podcasts, enregistrements audios, contenu vidéo, entrevues, etc.)
- Canevas standardisés de réunions trimestrielles de coordination pour l'ordre du jour, la note de service, le rapport et d'autres documents de communication de convocation tenant compte des considérations de genre (comme les invitations à des réunions, etc.).
- Rapport finalisé (par atelier) sur la réunion de consultation, y compris les commentaires et les recommandations sur les nouvelles modalités opérationnelles de l'AND et les possibilités d'améliorer la coordination des parties prenantes avec des données ventilées suivant le genre.

4.3.3. Tâches

- Élaborer des stratégies de communication sur les changements climatiques et de consultation des parties prenantes sensibles au genre ;
- Développer en interne des produits de connaissances audio-vidéo (podcasts, enregistrements audio, contenus vidéo, interviews, etc.), y compris dans la langue locale, pour informer les communautés isolées d'Haïti des risques climatiques, acquérir des connaissances sur les options et être habilités à prendre des mesures pour accroître la résilience et mieux préparer les communautés haïtiennes à répondre aux impacts du CC et à induire un changement de comportement ;
- Organiser une réunion virtuelle/mission pour 2 membres du personnel de l'AND à Antigua-et-Barbuda pour saisir les leçons apprises et les meilleures pratiques

sur la procédure d'approbation tacite et d'autres meilleures pratiques pertinentes pour renforcer l'engagement d'Haïti avec le FVC ;

- Élaborer une ligne directrice standardisée pour la convocation des réunions de coordination trimestrielles et un ensemble de modèles de rapport pour les réunions de coordination trimestrielles en tirant parti des retours avec des considérations de genre pour l'intégration dans les opérations de l'AND afin d'assurer la durabilité des réunions de coordination après la mise en œuvre de cette demande de préparation ;
- Organiser chaque année une réunion de consultation multi-acteurs équilibrée entre les genres de 50 personnes (consultations des parties prenantes au niveau national avec les institutions gouvernementales, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé, les organisations de la société civile et les ONG) pour recueillir des commentaires sur les nouvelles modalités opérationnelles et les possibilités de renforcer la coordination des parties prenantes.

4.3.4. Durée de la mission

Signature du contrat :	1 semaine après la sélection du consultant.
Date de début :	A compter de la date de signature du contrat dû à un service de conseil
Niveau d'effort requis :	45 jours
Durée de validité de contrat :	9 mois. La durée peut être étendue sans frais additionnels pour la finalisation des livrables

4.3.5. Compétences et aptitudes requises

- Master ou diplôme d'études supérieures dans les domaines liés à l'économie, aux affaires ou à la finance climatique, la politique environnementale, sciences de l'environnement ou planification et évaluation environnementales ;
- Au moins 5 ans d'expérience de travail antérieure sur le financement climatique, la politique de changement climatique, la programmation et le travail avec le

secteur privé, les institutions financières et les agences impliquées dans le changement climatique / finance ;

- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle liée à la gestion de l'environnement ;
- Compréhension démontrée des questions relatives à l'équité entre les sexes, à la participation du public à la gestion de l'environnement et aux impacts différenciés des projets sur les minorités ethniques ;
- Expérience pratique de travail avec l'AND et à plusieurs niveaux - une expérience directe de travail avec le FVC sera avantageuse ;
- Soumettre deux exemples de travaux écrits qualifiés sur le changement climatique, la politique climatique, la planification des investissements et le développement de projets, ou des travaux pertinents ;
- Capacité démontrée de travailler de manière consultative, bon réseautage et excellente capacité de collaboration interpersonnelles ;
- Excellentes compétences en communication orale et écrite ;
- Maîtrise du Créole haïtien et du Français ;
- Doit être un ressortissant haïtien.

4.4. Bureau d'étude spécialisé en finance, gestion et analyses juridiques

4.4.1. Objectif de la mission

La mission vise à effectuer des diagnostics institutionnels pour soutenir les systèmes financiers, de gestion et juridiques.

4.4.2. Livrables attendus

- Rapport de diagnostic institutionnel finalisé sur l'état de fonctionnement de l'AND.
- Liste approuvée de recommandations accompagnée d'un plan d'action pour combler les lacunes du rapport de diagnostic institutionnel, y compris les considérations de genre.

4.4.3. Tâches

- Effectuer un diagnostic institutionnel pour évaluer l'état actuel des opérations des AND et des systèmes administratifs, financiers et juridiques de soutien par rapport aux meilleures pratiques d'autres pays de la région afin d'identifier les lacunes et de valider les obstacles ;
- Élaborer une liste de recommandations et proposer un plan d'action à la suite des conclusions du diagnostic institutionnel afin de combler les lacunes et les obstacles systémiques identifiés.

4.4.4. Durée de la mission

Signature du contrat :	1 semaine après la sélection du consultant.
Date de début :	A compter de la date de signature du contrat dû à un service de conseil
Niveau d'effort requis :	60 jours
Durée de validité de contrat :	9 mois. La durée peut être étendue sans frais additionnels pour la finalisation des livrables

4.4.5. Compétences et aptitudes requises

- Minimum de cinq (5) années d'expérience avérée liée au développement du changement climatique, au financement et à l'élaboration de plans et stratégies nationaux ;
- Minimum de cinq (5) ans d'expérience et connaissances approfondies démontrées dans la réalisation d'évaluations des lacunes institutionnelles et de plans stratégiques, diagnostic institutionnel et organisationnel ;
- Expériences avérées en gouvernance institutionnelle, gestion des ressources humaine et performance organisationnelle ;
- Connaissance du Fonds vert pour le climat, d'autres mécanismes internationaux de financement climatique et des procédures Mesures Notification Vérification (MNV) ;
- Compréhension approfondie des questions de financement climatique à l'échelle internationale et régionale avec une connaissance de l'architecture actuelle de financement climatique du FVC ;
- Un minimum de 2 projets démontrant une expérience professionnelle pertinente dans le financement climatique ;
- Excellentes compétences en communication orale et écrite en Français et en anglais et bonne capacité à préparer des rapports techniques ;
- L'expertise professionnelle et les antécédents du bureau d'étude devraient couvrir les exigences des tâches définies dans le présent mandat.

**4.5. Bureau d'étude
spécialisé en finance
climatique et
conception de projets
du FVC**

4.5.1. Objectif de la mission

La mission vise à développer et à soumettre trois notes conceptuelles bancables de haute qualité (2 CN SAP et 1 FP-CN) qui s'alignent sur le programme de pays d'Haïti avec une forte justification climatique au FVC, et à développer le mécanisme de préparation des projets (PPF).

4.5.2. Livrables attendus

- Notes d'idées de projet validées intégrant les contributions des parties prenantes.
- Rapport succinct de sélection des entités accréditées (EA), y compris les critères et le processus de sélection.
- Version préliminaire des 3 notes conceptuelles (CN).
- Notes conceptuelles validées intégrant les contributions des parties prenantes soumises au FVC.
- Différentes versions de note conceptuelle intégrant les commentaires du FVC jusqu'à leur approbation.
- Version préliminaire du PPF.
- PPF validé intégrant les contributions des parties prenantes soumises au FVC.
- Diverses versions de FP intégrant les commentaires du FVC jusqu'à leur approbation.

4.5.3. Tâches

- Identifier 3 notes d'idées de projet ;
- Identifier une entité accréditée pour soutenir l'élaboration de note conceptuelle et de proposition complète de projet (FP) à soumettre ;
- Rédiger trois (3) notes conceptuelles (2 SAP CN et une ciblant l'assistance du PPF) répondant aux exigences du FVC alignées au programme pays et élaborées avec l'appui de l'AND ;
- Collaborer avec le consultant national spécialisé en engagement des parties prenantes et en facilitation des changements climatiques pour l'intégration des contributions des parties prenantes ;
- Soumettre la note conceptuelle au FVC et intégrer les commentaires du FVC
- Rédiger un PPF ;
- Intégrer les contributions des parties prenantes ;

- Soumettre le PPF au FVC et intégrer les commentaires du FVC jusqu'à l'approbation du PPF.

4.5.4. Durée de la mission

Signature du contrat :	1 semaine après la sélection du consultant.
Date de début :	A compter de la date de signature du contrat dû à un service de conseil
Niveau d'effort requis :	60 jours
Durée de validité de contrat :	9 mois pouvant être étendus sans frais additionnels pour la finalisation des livrables

4.5.5. Compétences et aptitudes requises

- Une expérience au niveau de l'organisation dans l'élaboration de propositions au cadre de coopération mondiale est préférable ;
- Expertise avérée dans les programmes d'adaptation et/ou d'atténuation du changement climatique et les méthodologies d'évaluation ;
- Capacité avérée de rédiger des propositions et des rapports sur l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation des changements climatiques
- Diplôme de troisième cycle en environnement, changement climatique, économie ou 150 sujets pertinents ou dans un domaine connexe ;
- Le consultant principal doit avoir travaillé en tant que consultant pendant au moins 10 ans dans une société de conseil ayant une expérience directe dans l'adaptation au changement climatique et / ou l'élaboration de programmes / projets d'atténuation des changements climatiques ;
- Au moins 5 ans d'expérience de travail sur les politiques et stratégies de changement climatique, les pratiques avec les pays de la région, de préférence avec une expérience dans le contexte haïtien ;
- Compréhension approfondie avérée de la CCNUCC, du FVC, des ODD, de l'Accord de Paris et d'autres accords internationaux pertinents ;

- L'expérience et la compréhension du processus mondial, régional et national de négociations sur les changements climatique et de la planification des changements climatiques sont des atouts ;
- Une bonne connaissance et une bonne sensibilisation aux questions de genre et à leur impact sur les rôles des hommes et des femmes, en particulier dans le développement communautaire, doivent également être démontrées ;
- L'équipe doit démontrer la maîtrise du français et de l'anglais comme langues de communication, de rédaction et de discussion (au moins deux rapports dans les deux langues doivent être fournis).

5. Montant et calendrier des paiements

Le montant du service dépendra des qualifications de l'expert. Le régime de paiement sera le suivant :

- **A la signature du contrat** : 30% du paiement total
- **Après livraison de 80% des services** : 40% du paiement total ;
- **Une fois tous les travaux convenus terminés et acceptés (100%)** : 30% du paiement total.

6. Soumission du rapport

Le consultant doit fournir une version préliminaire des services au format électronique MS Word à M. **Issa Bado** par le courrier électronique : **Issa.bado@francophonie.org**.

L'IFDD l'examinera et formulera des commentaires. Le consultant doit prendre en considération les commentaires fournis, apporter les mises à jour ou améliorations nécessaires et les soumettre à l'IFDD pour approbation. L'IFDD l'examinera et fournira des commentaires autant de fois que les services répondront aux exigences nécessaires. Ensuite, il n'y aura plus de commentaires lorsque l'IFDD approuvera une version finale des services fournis.

Tous les documents doivent être présentés à l'IFDD en format électronique MS Word.

7. Soumission de dossier de candidature

Les candidats intéressés par les postes susmentionnés sont priés d'envoyer leur lettre de présentation, leur identité nationale et leur curriculum vitae à M. **Issa Bado**, **spécialiste de programme, IFDD, Québec par courriel avant 17h00 (heure du Québec), le 6 février 2023.**

Courriel : Issa.bado@francophonie.org

Pour les consultations individuelles, la ligne d'objet du message électronique doit suivre le format : Soumission de dossier de candidature pour Consultant international spécialisé en finance climatique – [PRÉNOM] [NOM DE FAMILLE]

Le dossier contenant le curriculum vitae doit être nommé « CV [PRÉNOM NOM DE FAMILLE] » (par exemple *CV – Paul Moon*), et de même, le fichier contenant la lettre de motivation doit être nommé « Lettre de motivation [PRÉNOM NOM] » (par exemple *Lettre de motivation Paul – Moon*).

Pour les bureaux d'étude, la ligne d'objet du message électronique doit suivre le format : Soumission de dossier de candidature pour Bureau d'étude spécialisé en finance climatique du FVC et élaboration de projets climat – [NOM DE BUREAU D'ETUDE]

Le fichier compilant les curriculum vitae du personnel doit être unique et nommé « CV [NOM DU BUREAU D'ETUDE] » (par exemple *CV – Paulmoon*). Aussi, le fichier unique compilant les attestations de bonne fin d'exécution des missions similaires doit être unique et nommé « Attestations de bonne fin [NOM DE BUREAU D'ETUDE] » (par exemple *Attestations bonne fin – Paulmoon*). Il en sera de même pour la lettre de motivation (par exemple *Lettre de motivation – Paulmoon*).

Seuls les formats MS Word, PDF seront acceptés.

